TD2 - Analyse et conception des SI - UML

Khalid Gaber

Gestion hôtelière

Une Ecole d'Hôtellerie vous confie la réalisation d'un logiciel de gestion hôtelière.

Ce logiciel, destiné aux travaux pratique des étudiants, doit permettre la gestion centralisée de 8 **hôtels** de 80 **chambres** au maximum chacun. Ces hôtels sont répartis en 4 **classes** (*, **, ***, ****). Pour chaque hôtel il y a au maximum 9 **catégories** de chambres différentes (capacité, degré de confort).

Cette gestion consiste en:

- La maintenance de ce parc hôtelier (création, modification des caractéristiques des hôtels et de leur chambres),
- La Consultation des disponibilités en vue des réservations immédiates,
- L'enregistrement des réservations immédiates,
- L'enregistrement des arrhes (avances) confirmant les réservations effectuées plus de 8 jours avant l'arrivée prévue des clients,
- L'enregistrement de l'arrivée effective des clients (remise des clefs, et relevé du compteur téléphonique de la chambre),
- L'enregistrement des diverses consommations durant le séjour,
- L'établissement de la facture au départ du client; celle-ci regroupe le prix de la chambre et les prestations diverses fournies pendant le séjour,
- L'édition sur écran ou sur imprimante pour un hôtel de :
 - o La liste des arrivées prévues pour un jour donnée,
 - o L'état d'occupation des chambres par catégorie pour un ou plusieurs jours

Modalités de réservation

Le client peut effectuer une réservation de deux façons :

- Sur Internet, en remplissant un formulaire de réservation
- Auprès d'une agence de réservation où il remplit un imprimé de réservation.

Le client indique le nom, l'adresse, le tél, l'e-mail ... puis exprime son besoin en terme de catégorie de chambre, de période de séjour (date début et de fin) et de classe d'hôtel. Si la demande est soluble une réservation est établie (Code client, n° de réservation, date de réservation, nom de l'hôtel, numéro de chambre et période de séjour ...)

Tarification

Le prix d'une chambre, fixe pour une classe d'hôtel et une catégorie donnée, est fonction du nombre d'occupants (une ou deux personnes).

Les arrhes pour confirmer une réservation doivent être au minimum égales à 10% du montant total de la réservation

Les prix des prestations (petit déjeuner, déjeuner,) sont propres à chaque hôtel.

<u>Travail à faire</u> : Représenter le diagramme de classes de cette gestion.